34e ANNÉE N° 2661 PARAIT LE SAMEDI 21 AVRIL 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence Havas, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,50
Commerciales (la ligne) 0.60
Réclames (la ligne) 0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

LETTRE DE PARIS

Ou l'on peut gagner 250 millions

Les réductions que propose M. Louis Dausset sur le budget du ministère des finances

18 Avril 1923.

La Commission des Finances du Sénat, réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a procédé hier à l'examen des conclusions de M Louis Dausset, rapporteur du budget spécial du ministère des Finances.

Tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre, ce budget s'élève à la somme de 14.266.947.406 francs. Les réductions résultant des propositions de M. Dausset s'élèvent en chiffres bruts à 846.854.917 francs ; mais il y a lieu de savoir que certaines des réductions envisagées sur le budget du ministère des Finances sont dues à de simples transferts aux budgets des départements réellement intéressés. 329.467 francs pour indemnité de cherté de vie devront être répartis entre les différents départements intéressés et un crédit de 400.000 francs intéressant une mission dépendant du ministère de la Guerre pour les services de liquidation à Londres et New-York devra être rattaché au budget de la Guerre. Enfin et comme conséquence d'une nouvelle répartition proposée par le ministre des Finances entre le budget général et le budget spécial des dépenses recouvrables, des charges résultant des dernières émissions de bons de la Défense Nationale, un crédit de 270 millions serait transféré au budget spécial.

Au total, les réductions proposées par M. Dausset s'élèvent au chiffre considérable d'environ 230 millions de francs et le budget général se trouverait ainsi déchargé d'une somme de 616.997.917 francs, soit plus d'un demi-milliard.

Les très importantes réductions proposées par M. Dausset ont comme point de départ l'examen approfondi des dépenses réellement engagées par les services dépendant du ministère des Finances au cours de l'année 1922 et un contrôle sévère des éléments d'évaluation sur lesquels le gouvernement s'était appuyé pour présenter de nouvelles demandes de crédit. C'est ainsi que sur les seuls chapitres des pensions militaires de la guerre, de la marine et des colonies, près de 30 millions de réduction peuvent être obtenus d'aprés les statistiques exactes au mois de janvier 1923.

Les calculs faits par l'administration pour le service des majorations pour enfants aux pensionnés de guerre se sont trouvés également à l'examen majorés de 30 millions par rapport aux besoins réels. De même, les crédits demandés pour les achats de tabacs comparés aux résultats de l'année 1922, ont fait apparaitre des exagérations de demandes supérieures à 40 millions.

Au total, ces résultats permettent de dire dès à présent, que l'effort de compression demandé par la Chambre à la Commission des Finances du Sénat sera couronné de succès.

La Commission a toutefois réservé un chapitre du budget qui engage la question des passages de l'imputation des 500 millions d'intérêts des Bons du Trésor au budget spécial des dépenses recouvrables.

Après avoir voté les crédits concernant les manufactures de tabac, la Commission a décidé de procéder elle même à un examen sur pièce et sur place de l'organisation et du rendement de ces manufactures.

Elle a enfin, sur le rapport de M. Chastenet voté le budget des monnaies et médailles sur lequel elle a fait un certain nombre de compressions de dépenses.

Rubrique des Mutilés

Par arrêté du 9 avril courant, M. le Préfet des Basses-Alpes a fixé au 27 mai prochain la date des élections pour le renouvellement des membres élus du Comité permanent des Mutilés dont le mandat arrive à expiration.

Conformément à l'arrêté ministériel du 22 février 1923, les candidatures doivent être déclarées par lettre recommandée au Comité départemental le 13 mai au plus tard.

Les déclarations de candidature devront être accompagnées des pièces suivantes :

1° Une copie certifiée conforme du titre de pension ;

2° Un extrait du casier judiciaire ayant moins de 3 mois de date ;

3° Un état signalétique et des services ou tout autres pièces de nature à prouver qu'il a appartenu à une unité combattante

Pour les femmes pensionnées de la guerre il sera produit :

1° Une copie certifiée conforme du titre de pension ;

2° Un extrait du casier judiciaire ayant moins de 3 mois de date ;

3° Un certificat du maire attestant la nationalité française de la candidate.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au président de la société des Mutilés.

Le président : F. AUDIBERT.

Chiffre d'Affaires

La loi du 30 mars 1923 sur le chiffre d'affaires accorde aux redevables de nouvelles facilités pour le payement de l'impôt :

D'une part, le forfait annuel peut être accordé aux redevables dont le chiffre d'affaires de l'année précédente n'a pas dépassé 120.000 frs. s'il s'agit de redevables dont le commerce principal est de vendre des marchandises, denrées, fournitures et objets à emporter ou à consommer sur place et fournir le logement ; ou 30.000 frs. s'il s'agit d'autres redevables.

Payement par quart tous les trois mois.

D'autre part, la nouvelle législation a ajouté aux conditions de payement en vigueur deux nouveaux modes indiqués ci-après :

a) Tous les trois mois, pour les redevables réunissant les conditions prévues ci-dessus pour l'obtention du forfait annuel une somme égale à l'impôt dû pour l'année précédente, sans tenir compte des fractions de 10 frs.

b) Tous les mois, pour les autres redevables, une somme égale au douzième de l'impôt dû pour l'année précédente, sans tenir compte des fractions de 10 frs.

A condition qu'ils aient une installation permanente et qu'ils s'engageront :

1° A s'acquitter, à titre d'acompte, aux époques fixées ci-dessus ;

2° A déposer, dans les trois premiers mois de chaque année, une déclaration en double exemplaire qui indiquera leur chiffre d'affaires de l'année précédente en faisant ressortir distinctement les fractions de ce chiffre exemptés d'impôts ou passibles des divers taux d'impôts et l'acquitter, s'il y a lieu, avant le 1er mai, le complément d'impôts d'après cette déclaration, après déduction des acomptes versés conformément aux prescriptions ci-dessus. Au cas d'excédent celui-ci est soit imputé sur les acomptes exigibles ultérieurement, soit restitué si le redevable a cessé d'être assujetti à l'impôt.

Les demandes de l'espèce, dispensées du timbre, doivent être adressées, avant le 1er juin, au Receveur des Contributions Indirectes ou de l'Enregistrement selon qu'ils sont soumis pour le paiement de cet impôt à l'une ou l'autre de ces Administrations.

A titre transitoire les redevables déjà soumis au bénéfice du forfait pour 1923 peuvent demander à bénéficier des dispositions du paragraphe (a) ci-dessus.

Pour plus amples renseignements il importe de consulter la loi du 30 mars 1923 art. 13 et 14 (Journal Officiel du 31 mars 1923).

Concours de Musiques de Créoux-les-Bains

Cette coquette Station Thermale organise pour le 1er Juillet prochain un Concours-Festival régional de Musique, Orphéons, Trompettes, Tambours et Clairons.

Les récompenses comprendront : Prix en espèces, Médailles, Diplomes, Prix de direction.

Chaque Société devra exécuter deux morceaux de son choix.

La marche de Sambre-et-Meuse, sera le morceau d'ensemble exécuté par toutes les Sociétés réunies.

Nul doute que les adhésions répondent nombreuses à l'appel des organisateurs, qui feront l'impossible pour que chacun emporte le meilleur souvenir de cette manifestation artistique.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Etablissement Thermal.

Un Remède qui guerit

C'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Nous publions ci-dessous la liste des lots de la tombola des Fêtes du Printemps, qui sera tirée demain soir à l'Eldorado avec le concours de l'orchestre dou Boumas. Entrée, 2 fr. donnant droit à un billet de la tombola.

1 1 chambre à coucher art nouveau, valeur 1.500 frs., offerte par le Comité.
2 1 écrin de 12 cuillères à café, offert par M. Imbert Florentin, bijoutier.
3 Objet d'art, offert par M. Jean Baume, bazar.
4 1 sellette, offerte par M. Pellegrin Emile, ébéniste.
5 1 porte parapluie, offert par M. Revest, ferblantier.
6 1 garniture sceau et broc, offerte par M. Louis Turcan, quincailler.
7 1 tapis de table, offert par M. Albert Roynaud, tissus.
8 1 fichu laine, offert par Mme Aurore Petit, tissus.
9 1 boa plumes d'Autruche, offert par M. Berger, Paris-Modes.
10 1 dessus édredon en filet, offert par Mme Bernard, hôtel.
11 1 toile cirée, offerte par M. Musso, tissus.
12 2 cache-pots cuivre ciselé, offerts par Mme Clergue, libraire.
13 12 pains savons de Marseille, offerts par la Société Commerciale d'Alimentation.
14 1 service fumeur porcelaine, offert par M. Bontoux, faïencier.
15 4 boites asperges, offertes par la maison Théophile Julien, Marseille.
16 1 filtre à café émaillé, offert par M. B. Michel, fers.
17 9 rouleaux tapisserie, offerts par M. Latil, peintre.
18 1 boite savonnettes assorties Gibbs, offerte par M. Thibaud.
19 1 encrier bronze doré, offert par M. Roubaud, bijoutier.
20 4 boites galettes Coste, offertes par la maison Coste, Marseille.
21 25 litres de vin, offerts par M. Michel Rulland.
22 1 balai mécanique et son flacon, offert par M. Pons, peintre.
23 2 bouteilles champagne Grand Cremant, offertes par M. Siard Marius, café.
24 1 pneu et sa bande, offert par M Charles Féraud, cycles.
25 1 boite savonnettes assorties Gibbs, offerte par M. Thibaud.
26 1 paire soulier dame, offerte par M. Julien Elie, chaussures.
27 1 nappe fine, offerte par M. Vernet, tissus.
28 4 boites galettes Coste offertes par la maison Coste, Marseille.
29 1 bouteille Châteauneuf-du Pape, 1 bouteille Grand Cremant, offert par M. Piauroy.
30 3 bouteilles Sermet, offertes par M. Siard Marius, café.
31 1 boite confiserie, offerte par M. Clovis Bonnet, confiseur.
32 1 Sceau bonbons assortis offert par la maison Clément, Carpentras.
33 1 Combinaison soie, offerte par Mme Morére, lingerie.
34 1 Bouteille Cherry-Brandy, offerte par M. Garcin, Café Casino,
35 1 Costume jersey pour enfant offert par Mme André, tailleur.
36 1 litre Eau de Cologne offert par M. Maurel, coiffeur.
37 1 boite laquée Parfumerie offerte par M. H. Giraud parfumeur.
38 1 boite Chocolat Marlieu.
39 2 bouteilles Mandarin offertes par la Maison Cusenier.
40 1 paire Chaussures jaunes pour enfant offertes par M. E. Julien cordonnier.
41 1 Saucisson offert par M. Ch. Donzion, boucher.
42 1 Filtre café Cools offert par M. Gachet fers,
43 1 lot Confiserie assortie offert par M. Gibert confiseur.
44 1 Montre offerte par la maison Suze.
45 1 boite Parfumerie offerte par M. Henri Rebattu mercier.
46 1 lot Chaussures pour enfant offert par M. Martin, cordonnier.
47 1 Saucisson offert par M. Meysson boucher.
48 1 Sac à main offert par M. Gueyrard mercier
49 1 Robe tissu au mètre offerte par Mme Eyraud lingère,
50 1 boite Chocolat Menier.
51 1 boite Biscuits offerte par la maison Brun de Grenoble.
52 1 Statuette offerte par M. Clément Carpentras.
53 1 gâteau "Véritable Sisteronnais" offert par M, Brouchon confiseur.
54 4 repas offerts par M. Clergue, Hôtel des Acacias.
55 1 boite Savonnettes assorties, Gibbs offerte par M. Thibaud de Paris
56 1 paire chaussures enfant Richelieu, offertes par M. Armand, chaussures.
57 1 saucisson, offert par M. Audibert, boucher.
58 1 casquette, offerte par M. Ripert, chapelier.
59 1 bouteille muscat de Violet frères, offerte par M. Paret, vins en gros.
60 1 chapeau dame, X.
61 1 bouteille Chianti, offerte par M. Jean Rullan, produits d'Espagne.
62 1 lot dentifrice Gibbs, offert par M. Thibaud.
63 1 grenouille bicyclette chocolat, offerte par M. Brouchon, confiseur.
64 1 bouteille tonique Pernod, offerte par M. Barthélemy Léon, café.
65 1 saucisson, offert par M. Richaud, boucher.
66 1 filtre porcelaine, offert par M. Audibert, épicier.
67 1 bouteille vin des côteaux de la Roque offerte par M. Pierre Guillo de Bellefontaine
68 1 serviette écolier, offerte par M. Pascal Lieutier, imprimerie librairie.
69 1 bouteille mandarine, offerte par M Nicolas Auguste, café.
70 1 Réveil marbre artistique offert par M. Truc, instituteur.
71 1 bouteille Eau de Noix offerte par M. Put Eugène, Café Moderne.
72 8 kilogs de pain offerts par M. Robion boulanger.
73 1 bouteille Délice Orange offerte par M. Garcin, Café-Casino.
74 1 lot Café offert par M Amielh Jean primeurs.
75 1 bouteille Pontet-Cadet offerte par M. Armand ex conseiller général.
76 1 Bouillabaisse pour 4 offerte par M. E. Reynaud, Hôtel de la Californie, Marseille.
77 1 bouteille Eau de Cologne offerte par Mlles Latil, de l'Abeille d'Or.
78 1 Vase à fleur Géranium offert par M. Thunin, jardinier.
79 1 bouteille Champagne demi-sec offerte par M. Jean Rullan, produits d'Espagne.
80 50 kilogs de pommes de terre offerts par M. Lagarde négociant.
81 1 flacon Lotion de Silvy, offert par M. Petit Maxime coiffeur.
82 1 bouteille Mandarinette Cusenier offerte par M. Blanc, café.
83 1 Pipe Frossard offerte par M. Amayenc, tabacs.
84 1 bouteille Champagne offerte par M. Barthélemy, café.
85 5 kilos de pain offerts par M. Chaix, boulanger.
86 1 lot Dentifrice Gibbs offert par M Thibaud Paris
87 1 flacon Lotion Végétale offert par M. Bernard, coiffeur.
88 1 tombereau fumier 1r qualité, rendu à domicile, offert par la maison Masse et Cie.
89 1 flacon Pétrole Han, offert par M. Bœuf pharmacien.
90 1 boite Dentifrice Gibbs, offert par M. Thibaud, Paris.
91 1 bouteille Fraisia offerte par la maison Cusenier.
92 Une soupière porcelaine X.
93 1 Béguin offert par Mme Paul modiste.
94 1 paire babouches offerte par M. Julien, chaussures.
95 1 Sac à main offert par M. Lieutier, imprimeur-libraire.
96 1 paire bretelles offertes par Mme Morère, lingère.
97 1 bouteille Cherry-Brandy, offerte par M. Garcin, café-casino,
98 1 bouteille Béguin-Anis, X.
99 1 paire souliers cyclistes offerte par M. Julien, chaussures.
100 2 portefeuilles, offerts par M. Clément, antiquaire.
101 1 bouteille Vermouth Noilly, X.
102 2 assiettes décoratives, offertes par M. Pascal Lieutier, imprimerie-librairie.
103 1 chapeau enfant, offert par Mlle Girard, modiste.
104 1 flacon parfumerie, offert par M. Baille, coiffeur.
105 1 lot pates alimentaires, offert par la maison André-Paris-Lefrou, Manosque.
106 1 bouteille Ghéry-Brandy, offerte par M. Vigné, café.
107 1 lot pates alimentaires, offert par la maison André-Paris-Lefrou, Manosque.

La liste des numéros gagnants paraîtra samedi prochain dans le *Sisteron-Journal*.

Chronique Locale

SISTERON

Fête du Faubourg

Nous sommes heureux de porter à la connaissance du public que ces fêtes se préparent à grand train En plus des nombreuses attractions qui se dérouleront nous aurons une agréable surprise. La Commission des fêtes ne négligera rien à ce sujet et si le temps se met de la partie on s'amusera au faubourg

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro une commission de trois membres est chargée de quêter au profit de la fête, elle commencera dimanche, nous espérons qu'un bon accueil lui sera réservé.

Les nombreux lots de la tombola seront exposés à partir d'aujourd'hui dans la vitrine de M. Chaix, menuisier, rue Saunerie. Les dons y sont reçus. Les billets sont en vente chez tous les commerçants de la ville et du faubourg ainsi qu'au magasin d'exposition.

Nous apprenons à la dernière heure que la Commission organise une formidable soirée de gala au profit de sa caisse, avec le concours des meilleurs artistes de Marseille.

La date et le programme de cette soirée paraîtront samedi prochain.

—o—

Boule Sisteronnaise

Le concours de boules donné par la "Boule Sisteronnaise" à ses membres s'est terminé dimanche dernier après plusieurs parties chaudement disputées.

Les trois équipes gagnantes sont :
Equipe Michel, Brunet, Blanc, 100 fr
Equipe Martin, Capus, Chauvin, 50 fr
Equipe Brun, Rolland, Louis, 25 fr.

Les chefs d'équipe sont priés de passer à la Caisse.

— Casino-Cinéma —

Samedi 21 avril 1923 et dimanche 22 en matinée, au Programme :

Papa Bon Cœur, grand drame en 6 parties.

LA BAILLONNÉE, 7e et dernier épisode : Le droit de la mère.

Les deux larrons, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

Avis. — Les intéressés sont prévenus qu'une séance de vaccination gratuite donnée par le Docteur Buès aura lieu à la mairie le mardi 24 courant à 10 h du matin.

AGENTS *Généraux professionnels* demandés p. importante Société capitalisation. Fortes commissions. Ecrire réf. C. M. F. bureau du journal.

Casino-Théâtre

C'est demain soir que les Tournées Françaises donneront dans notre ville une représentation de *La Mégère apprivoisée*, la célèbre pièce de Shakespeare, avec une interprétation de premier ordre en tête de laquelle le comédien Henri Deltour de l'Athénée. Rideau à 8 h. 30.

Avis. — M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, vient d'instituer une médaille d'honneur des assurances sociales destinée à récompenser les services désintéressés des personnes qui ont contribué à la diffusion et au fonctionnement des allocations sociales et à l'amélioration de la condition morale et matérielle des travailleurs sous quelque forme que ce soit Dans cet ordre d'idées, peuvent y prétendre tous ceux qui directement ou indirectement, se sont signalés par leur concours à l'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes, qui ont préconisé l'institution et le développement des mesures propres à prévenir les accidents du travail, à combattre le chomage involontaire pour manque de travail, faire rayonner les idées de coopération.

Cette distinction est accordée sous la forme de la médaille de bronze, d'argent et d'or. Les promotions auront lieu le 1e Janvier et le 14 juillet.

—o—

Leçons et cours de danses

M. LAYE, professeur d'éducation physique au lycée de Digne, se rendra dorénavent tous les jeudis à Sisteron, où il donnera des leçons de danses modernes et nouvelles à des prix modérés.

Se renseigner chez Mme Clergue, librairie, rue Droite.

Avis — Madame veuve ANDRE informe ses nombreux clients qu'elle possède un choix important de costumes de 1er communion et les prévient qu'elle fera exceptionnellement avec ces costumes un cadeau ou une remise à l'occasion de la 1er communion de son fils Jean.

—o—

ON DEMANDE un apprenti Typo à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal*.

— o —

On demande un apprenti chez M *BORRELY*, peintre rue Saunerie.

ETAT-CIVIL

du 13 au 20 avril 1923

Naissances

Néant.

Publications de Mariage

Entre Auguste Emile Norbert Brochier, propriétaire et Léontine Imbert, domiciliés Sisteron.

Mariage

Néant.

Décès

Mathieu Jourdan, 71 ans, hôpital.
Robert-Henri Pause, 9 mois, rue Poussobl...

© VILLE DE SISTERON

CONFETTI UNICOLORES
en vente à la Librairie LIEUTIER,
25, Rue Droite, Sisteron.

Atelier de Serrurerie

EYSSAUTIER-GRIVANNES
No 5, Rue Saunerie - SISTERON

M. Grivannes à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, rue Saunerie, No 5, un atelier de Serrurerie-mécanique et qu'il se tient à la disposition du public pour tout travail et toute réparation. L'entrée de l'atelier a lieu par l'atelier de menuiserie Chaix.

DAME demande travail de couture et de broderie. Travail soigné. Prix modéré.
S'adresser au bureau du Journal.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

Etudes de Me Félix **Thélène**
avocat-avoué à **Sisteron**
Et de Me **ROUBAUD**, notaire
à **Sisteron**

SUCCESSION BENEFICIAIRE

Il sera procédé le **Vendredi quatre Mai** mil-neuf-cent vingt-trois, à **dix** heures du matin par le ministère de Me **Roubaud**, notaire, et en son étude place de l'Eglise, à la vente par adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur par lot unique

D'UNE PARCELLE

de terre labourable autrefois en luzerne sise à **Ribiers** (Hautes-Alpes) quartier du Planet ou Champ de la Dame, paraissant cadastrée section B. numéros 91p. et 93p. pour **48** ares **55** et touchant Chauvet et Madame Vve Augustin.

Mise à prix : Deux-cent-cinquante francs.
ci..... **250** francs.

La vente est poursuivie à la requête des héritiers bénéficiaires de Monsieur **Badel Benoît**, et ordonnée par jugement du Tribunal civil de Sisteron du dix-sept Juin mil-neuf-cent-vingt-un.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Thélène**, avoué ou à Me **Roubaud**, notaire

signé : **Thélène**.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une Belle Maison

d'habitation et de rapport (confort moderne) sise à Sisteron, sur l'ancienne route de Ribiers.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Martial **Massot**, notaire à la Motte-du-Caire, chargé de la vente.

Etudes de Me Félix **THELENE**
avocat-avoué à Sisteron
Et de Me Martial **MASSOT**,
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à La Motte-du-Caixe (B A)

VENTE
PAR LICITATION
D'IMMEUBLES

indivis entre majeur et mineur, sis sur le territoire des communes du CAIRE et de La MOTTE-du-CAIRE (Basses-Alpes).

Il sera procédé le **Dimanche treize Mai** mil-neuf-cent-vingt-trois, **à deux heures après-midi**, dans une salle de la mairie de la **commune du CAIRE**, par Me **Massot**, notaire à La Motte-du-Caire, à ces fins commis, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés :

Immeubles situés sur le terroir de la commune du Caire

PREMIER LOT

Une **MAISON** dans le village, au quartier de Blaux, confrontant : Chaud Hippolyte, chemin de Curbans et rues.

Mise à prix : Quatre cents francs.
ci ..... **400** francs

DEUXIEME LOT

Une **CAVE**, au même quartier, séparée de la maison, et au dessous de la maison de Prosper Nicolas, confrontant ce dernier, Jean Clément et rue.

Mise à prix : Cinquante france.
ci..... **50** francs

TROISIEME LOT

Une **PROPRIETE** arrosable en nature de labour, complantée d'arbres, avec cabanon, au quartier du Champas, confrontant le chemin de grande communication No 100, le chemin vicinal, Ayasse Hippolyte, Reynaud François et Clément Jean.

Mise à prix : Mille francs
ci..... **1000** francs.

QUATRIÈME LOT

Une **PROPRIETE** en nature de labour et vague, au quartier de Laire et séparée par la route de la précédente, confrontant le chemin de grande communication No 100, Reynaud François, commun, rase et Joseph Bouchet.

Mise à prix : Cinquante francs
ci ..... **50** francs

CINQUIÈME LOT

Une **PARCELLE** en nature de vague et ancienne vigne, au quartier des Escourts, confrontant rase, ravin Hilaire Martin et les hoirs de Burle Célestin.

Mise à prix : Vingt cinq francs.
ci..... **25** francs.

Immeubles situés sur le terroir de la commune de La Motte du Caire.

SIXIÈME LOT

Une **PARCELLE** en nature de labour, au quartier des Vignes, confrontant Martial Jonard et des autres côtés Auguste Massot.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci..... **50** francs.

SEPTIÈME LOT

Une **PARCELLE** en nature de labour, au même quartier, confrontant Fidèle Dumas, hoirs Magnan Hilarion, Auguste Massot et Trouche et autres meilleurs confronts s'il y en a.

Mise à prix : Cinquante francs.
ci..... **50** frs.

Cette vente a été ordonnée par un jugement du Tribunal civil de Sisteron du cinq mai mil-neuf-cent-vingt deux, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête de

1° Monsieur **Carles** Yves, propriétaire demeurant et domicilié à Claret, agissant en qualité de tuteur datif de la mineure **Brunet** Augusta. qualité qui lui a été conférée suivant délibération du conseil de famille en date du vingt-cinq janvier mil-neuf-cent-douze ;

2° de Mademoiselle **Brunet** Céleste, domestique, domiciliée et demeurant à Sigoyer, quartier du Grand Planet, ayant tous deux pour avoué Me **Thélène.**

Elle aura lieu en présence de M. **Ayasse** Casimir, cultivateur, domicilié et demeurant à La Motte du Caire, subrogé tuteur de la mineure Brunet Augusta ou lui dûment appelé et aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me **Massot**, notaire à La Motte du Caire et déposé en son étude.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Thélène**, avoué poursuivant la vente ou à Me **Massot**, notaire dépositaire du cahier des charges.

Sisteron le 20 Avril 1923.
L'avoué poursuivant,
Thélène.

LA PARTICIPATION

Société d'Assurances
contre les Accidents de toute nature
Fondée en 1899
PARIS, *92, rue Richelieu, 92*, PARIS
Encaissement annuel : 28.000 000
Valeurs en portefeuille : 40 000 000
Demande des Agents
Ou elle n'est pas représentée

Chronique des Livres

A partir du 15 Avril prochain, paraîtra

Les Aventures Galantes du Marquis de Saint-Cassette

Ecrites dans le genre des aimables contes du XVIIIe siècle, enrichies d'illustrations où se reconnaîtraient FRAGONARD et LANCRET, présentées avec assez de soin pour plaire aux plus difficiles, elles procureront nous l'espérons, des heures agréables aux lecteurs.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Emission d'Obligations

Types 1921 — 6 0/0 et 3 0/0

La Compagnie émet actuellement au choix des souscripteurs :

1e — Au prix de 440 francs des obligations 6 o/o remboursables à 500 fr. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1er Mars et 1e septembre.

2e — Au prix de 275 fr. (coupon du 1e février 1923 détaché). des obligations 3 o/o remboursables a 500 frs. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1e février et 1e août.

On souscrit :

Au Secrétariat de la Cie à Paris, 88, rue Saint-Lazare,

Au bureau des Titres, à Lyon, 11 bis, Place St-Paul,

Au bureau des Titres, à Marseille, 17, rue Grignan,

A Alger, 19, rue de la Liberté.

Dans les gares du réseau Paris-Lyon-Méditerranée ouverts au Service des Titres.

Par correspondance adressée au Secrétariat de la Cie 89, rue St-Lazare, à Paris, 9e

Le plus moderne des journaux
EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré
en couleurs
EXCELSIOR-DIMANCHE
20 à 24 Pages — *Le No ordinaire et le Magazine réunis* — 30 Cent.
SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE
Prix des Abonnements pour les Départements : Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Tous les abonnés inscrits avant le 30 Avril recevront gracieusement EXCELSIOR-DIMANCHE pendant toute la durée de leur abonnement.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste et les spécimens des **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

TUBERCULEUX GUÉRIS

par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX*: *M. Gaston DUCUQ, tailleur au Bon-Sauveur, à Albi (Tarn)*, atteint depuis six mois d'une bronchite aiguë tuberculeuse au 2me degré avec crachements de sang, douleurs aiguës à l'omoplate droite, fatigue à la marche et au réveil, essoufflement, soulagé en trois mois, guéri en onze mois (14 mars 1921) et définitivement comme en fait foi l'attestation du 28 décembre 1921; *Mme Amélie PICHET, 11, rue Montbrun, Paris (14e arrt)*, atteinte depuis deux ans de tuberculose pulmonaire avec crachements de sang, amaigrissement, douleurs thoraciques, fièvre légère, guérie en 18 mois (en août 1910) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 17 décembre 1921; *Mme BAZIRE, à Turretot, par Gonneville-la-Mallet (Seine-Inférieure)*, atteinte depuis cinq mois de tuberculose pulmonaire avec très forte fièvre, sueurs nocturnes très abondantes, quintes de toux douloureuses, amaigrissement de 15 kilogs, épuisement interdisant tout travail, améliorée en trois semaines, guérie en quatre mois, a repris ses forces, son embonpoint, peut travailler, comme en fait foi l'attest. du 26 déc. 1921; *M. Désiré CHAUVIN, à Dorignies, près Douai (Nord)*, atteint depuis cinq ans de tuberculose pulmonaire à la suite de 40 années de travail dans la mine, avec vomissements de sang, impossibilité de rester au lit, les étouffements l'obligeant à dormir dans un fauteuil, enflure des jambes, abondants crachats verts et jaunes, amélioré en trois mois, guéri en onze mois (novembre 1912) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janv. 1922; *Mme Germaine ROBERT, 23, rue Boleidieu, à Pantin (Seine)*, atteinte depuis un an de congestion pulmonaire tuberculeuse avec forte fièvre continue, crachements de sang, exténuation des forces, améliorée en trois mois, guérie en dix mois (décembre 1915) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janvier 1922; *Mme PONTET, 14, rue Linois, Paris (15e arrt)*, atteinte depuis 14 mois de lésions tuberculeuses pulmonaires constatées à la radiographie à l'hôpital Boucicaut, avec affaiblissement, crachats sanglants, points de côtés, amaigrissement, un peu de fièvre, améliorée dès le début du traitement, guérie en 6 mois (juil. 1919) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 11 janvier 1922. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie, gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie, à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX contre 11 francs, en mandat-carte. Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Grand assortiment DE CHAUSSURES

-:- EN TOUS GENRES -:-

AUTRAN ADOLPHE

11, RUE DE PROVENCE - SISTERON -

M. **Autran** informe sa nombreuse clientèle que par suite des achats faits avant la hausse il livrera sa marchandises aux anciens prix.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dépot de chapeaux Panama, Equateur et Péruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE — ESSENCE

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP.
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes et Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 -- La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Mioonier, kiosque 12,s allées de Meilhan.

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1° choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON